

# Newsletter

# 16 - Mois de Juin 2019

Réalisée par les équipes du GCS Filière  
Gériatrique du Territoire du Valenciennois



**Parcours Santé**  
des aînés

TERRITOIRE DU VALENCIENNOIS  
QUERCETAIN



## Les rédacteurs en chef du numéro sont :

Le PAERPA continue... :

*Annabelle Bigny-Bailleul p3*

La PTA en action... :

*Estelle Bekebrede p4 à 6*

Point d'étape sur la démarche de déploiement de la PTA et fin de stage et production d'un mémoire de recherche : *Ryad*

*Maudarbaccus p7 et 8*

## Les dernières actualités du GCS Filière Gériatrique...

La plateforme téléphonique PTA en quelques chiffres : *Béatrice*

*Gineste p9*

La méthode MAIA :

*Christine Dureuil, Sophie Cheval, Isabelle Leniak, Virginie Trahou p10 et 11*

L'Equipe Mobile de Psycho Gériatrie (EMPG) ... :

*Benjamin Grançon p12*

L'Equipe Mobile Gériatrique (EMG) ... :

*Remy Lewandowski p12*

L'ESPREAD : Equipe Spécialisée de Prévention, Réadaptation et Education A Domicile :

*Sidonie Cuvelier p13 et 14*

## Focus dispositif

L'APA d'Urgence :

*Annabelle Bigny-Bailleul en collaboration avec le Docteur Elisabeth Joubert p15 et 16*

Mise en page Business Aptitude





# Le PAERPA continue...

**Le dispositif PAERPA<sup>(1)</sup> poursuit son activité et ce, jusqu'au 31 décembre 2019.**

En parallèle des travaux développés au nom de la Plateforme Territoriale d'Appui (PTA), les animatrices territoriales PAERPA continuent d'honorer leur mission première de prévention des risques liés à la perte d'autonomie. C'est en ce sens que les évaluations à domicile dites PPS<sup>(2)</sup> pour les plus de 75 ans sur le territoire (Amandinois, Valenciennois, Denaisis et Quercitain) continuent d'être déployées et soutenues.

La communication auprès des professionnels de santé libéraux et acteurs du territoire va en ce sens, avec une continuité de déploiement PAERPA et une mise en lumière de la prise en charge à venir au travers de la PTA.

En pratique, le PPS restera un outil à part entière que les coordinateurs de parcours pourront mobiliser lors d'éventuelles visites à domicile afin de compléter leur expertise et la réponse à apporter permettant ainsi d'orienter au mieux l'utilisateur.

Par ailleurs, l'HAS<sup>(3)</sup> publie un modèle de Plan Personnalisé de Coordination de Santé (PPCS) standardisé s'adressant aux acteurs sanitaires et médico-sociaux pour les prises en charge complexes nécessitant un accompagnement pluri professionnel.

Ainsi, ce PPCS<sup>(4)</sup> permettra demain, d'être un outil support dans le cadre des missions des professionnels de la PTA.

<sup>(1)</sup>PAERPA : Personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie

<sup>(2)</sup>PPS : Plan Personnalisé de Santé

<sup>(3)</sup>HAS : Haute Autorité de Santé

<sup>(4)</sup>PPCS : Plan Personnalisé de Coordination de Santé

**Annabelle Bigny-Bailleul**

Coordinatrice de parcours PTA

*le 10 juillet 2019*





# La PTA en action ...

## Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) : Ouverture vers le public « personnes en situation de Handicap »

Sur la thématique Handicap, les travaux avancent.

Les équipes opérationnelles de la **PTA** mènent un travail conséquent autour du circuit de réponses à apporter aux alertes reçues à la plateforme. Le groupe de travail Handicap qui vise à réunir les différents acteurs de ce champ s'est réuni les **19 mars et 17 juin** derniers.

*Ces réunions permettent :*

- La co-construction de la **PTA** sur le champ du Handicap avec les acteurs concernés et les représentants des usagers.
- Des questionnements permettant aux équipes de relever des **points de rupture** de parcours.
- Une meilleure lisibilité de l'accompagnement de la personne en situation de handicap qui permet de **situer les besoins** et **les manques** du territoire.
- Une **interconnaissance importante** à la qualité de service de la PTA
- Un travail autour des **outils opérationnels** de la PTA.

### Où en sont les équipes opérationnelles ?

**Les équipes du GCS en dynamique projet avec une question centrale:**

*Comment répondre aux demandes liées aux publics en situation de Handicap, en ayant conscience qu'il ne s'agit pas du cœur de métier des équipes actuelles ?*





### Les outils :

Pour répondre au mieux aux situations complexes les professionnels de la plateforme, les coordinateurs de parcours, se réunissent toutes les semaines pour travailler et réfléchir aux **outils opérationnels** nécessaires au fonctionnement de celle-ci. Ainsi, le **Handiguide**, la **fiche d'orientation**, la **fiche parcours**, des **tableaux de suivis**, des **procédures**, des **logigrammes...** ont été créés. Ces outils sont toujours en cours de réflexion et évolueront au fil de l'avancée du projet PTA.

### La formation :

Une réflexion est menée au sein de l'équipe PTA sur la formation des agents. Cette année, ils bénéficieront de la **sensibilisation S3A (Symbole d'Accueil, Accompagnement et Accessibilité)** et de la formation **AGAP** : « vos publics vieillissent : Comment mieux les accompagner ? » destinée aux professionnels de la gériatrie et du handicap.

### Les immersions :

Pour permettre aux équipes du GCS d'être au cœur de la thématique, des immersions au sein des **structures du Handicap** ont été programmées ou sont en cours de planification pour l'ensemble des agents de la PTA. L'objectif est de permettre aux agents de s'acculturer au domaine en les situant au cœur de l'accompagnement. Nous profitons de cet encart pour **remercier** à nouveau **toutes les structures** nous ayant **accueillis** dans ce cadre.

### La communication :

Un travail en lien entre les équipes et les professionnels du territoire a été engagé autour de la création d'une **plaquette**, puis d'une **carte de visite**. En parallèle, un **plan de communication** a été réfléchi. Dès cet été, les coordonnateurs de parcours iront à la rencontre des professionnels de santé libéraux et des autres professionnels/acteurs du territoire pour communiquer sur le **numéro unique** et les missions portées par la **PTA**.





## Les référents thématiques du groupe de travail Handicap...

Les rencontres du groupe de travail ont permis d'instaurer une forte dynamique de territoire autour de la construction de la **PTA** sur le versant Handicap. En **réponse aux besoins** de la plateforme, les représentants des structures de Handicap du territoire se sont portés **volontaires** à la mission de **réfèrent Handicap de la PTA**. Les contours de ces missions sont en cours de définition avec les professionnels concernés mais l'idée est de permettre aux agents de la PTA de pouvoir solliciter le Réfèrent thématique lorsque la complexité d'une situation nécessite un avis dépassant le champ de compétence ou de connaissance actuel des coordinateurs de parcours de la plateforme. Dans les prochaines semaines, des temps de travail sont d'ores et déjà prévus pour avancer en ce sens.

**L'ouverture à la réflexion vers de nouveaux acteurs est toujours en cours. Les équipes planifient des rencontres et des temps permettant de présenter le projet PTA et d'associer de nouveaux partenaires aux travaux.**

**Dès aujourd'hui, en réponse à vos problématiques complexes sur ce champ, la plateforme est à votre disposition.**

**03.27.14.05.28**

**Estelle Bekebrede**  
Chargée de mission PTA  
*le 01 juillet 2019*





## Point d'étape sur la démarche de déploiement de la PTA

Dans la continuité des travaux initiés dans le cadre du déploiement du projet PTA sur le territoire du GCS filière gériatrique, **deux réunions de travail** ont été organisées les **19 et 20 mars** derniers au sein de la **Maison de Santé Pluri professionnelle de Marly**.

Le premier groupe de travail portait sur « La définition de la complexité pour les équipes de premiers recours ». Ainsi, les **PSL<sup>(1)</sup>**, le **Réseau EMERA**, le **Réseau Reper'Age** & le **CLIC<sup>(2)</sup>** relais autonomie du Valenciennois ont pu échanger autour des situations de personnes âgées complexes.

Les différentes situations évoquées ont permis aux professionnels de présenter leurs missions et leur cadre d'intervention en lien avec des situations rencontrées par les PSL.

Il en ressort que le territoire est **bien doté en ressources** dans le champ des personnes âgées, qui se connaissent et ont l'habitude de travailler ensemble. Les professionnels de la coordination sont identifiés et reconnus. Pour autant, **leur articulation peut paraître peu lisible** pour certains professionnels de santé libéraux. Dans la continuité des échanges, la complexité des personnes en situation de handicap a été évoquée. Il est proposé d'**organiser un temps d'échanges** en soirée avec ces acteurs en lien avec le groupe de travail «PTA personnes en situation de Handicap ».

Le second groupe de travail portait sur « La translation de la **CTA-PAERPA<sup>(3)</sup>** vers la PTA en terme de moyens et d'organisation ». Il a réuni des **PSL** et des représentants des équipes du **GCS**. La question du devenir des équipes dans le cadre du déploiement de la **PTA** a été soulevée. Différentes pistes ont été évoquées et seront travaillées en interne et avec les partenaires du territoire en lien avec le cabinet **ANTARES** chargé de l'accompagnement à l'évolution du **GCS Filière gériatrique du territoire du Valenciennois** et l'**ARS des Hauts de France**.

Un nouveau point d'étape sera présent dans la prochaine newsletter.

<sup>(1)</sup>PSL : Professionnel de Santé Libéral

<sup>(2)</sup>CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination

<sup>(3)</sup>CTA/PAERPA : Coordination Territoriale d'Appui/ Personnes Agées en Risque de Perte d'Autonomie

**Ryad Maudarbaccus**

Stagiaire M2 - Coordination des trajectoires de santé  
le 27 mai 2019





## Fin de stage et production d'un mémoire de recherche :

Dans le cadre de son **stage** (novembre 2018 à juin 2019) au sein du **GCS Filière Gériatrique du Valenciennois**, Ryad MAUDARBACCUS, étudiant en **Master Ingénierie de la Santé - Coordination des Trajectoires de Santé**, a réalisé un travail de recherche dans le cadre la mise en place de la Plateforme territoriale d'Appui.

La recherche qualitative et observationnelle s'est déroulée en deux temps :

- Un premier temps à travers une **participation aux différentes réunions** et groupes de travail
- Un second temps au moyen d'**entretiens** réalisés auprès des différents acteurs impliqués ( les équipes du GCS, les PSL, le réseau Repér'âge, CLIC Relais Autonomie...) dans le déploiement et le fonctionnement de la PTA sur le champ de la gériatrie.

Les objectifs poursuivis sont :

- de **cartographier les facteurs** favorisant et/ou freinant le déploiement de la PTA sur le territoire.
- de faire **émerger des propositions et/ou réflexions** autour de la PTA.

Pour les professionnels intéressés par une restitution, il vous est possible de contacter, Ryad MAUDARBACCUS, par mail à l'adresse suivante :

[ryad.maudarbaccus.etu@univ-lille.fr](mailto:ryad.maudarbaccus.etu@univ-lille.fr)

**Ryad Maudarbaccus** en collaboration  
avec **Estelle Bekebrede et Christine Dureuil**  
*le 27 mai 2019*

*« Merci aux membres des équipes du GCS Filière Gériatrique de m'avoir accueilli et de m'avoir offert la possibilité de découvrir et participer à son fonctionnement pendant ces quelques mois. Merci également à tous les professionnels qui m'ont accordé du temps dans le cadre de ma recherche et lors de mes immersions au sein des divers dispositifs. Ce stage m'a permis de rencontrer des personnes passionnées. Grâce à vous, je me suis enrichi tant professionnellement que personnellement. »*

**Ryad Maudarbaccus**

Stagiaire M2 - Coordination des trajectoires de santé  
*le 27 mai 2019*





## Les dernières actualités du GCS Filière Gériatrique...

### La plateforme téléphonique PTA en quelques chiffres

Depuis le début d'année 2019, la plateforme téléphonique du GCS est en marche pour **démarrer le projet PTA**. Grâce à des groupes de travail avec les partenaires, une concertation d'équipe, de nouveaux outils se créent et une réflexion commune émerge.

La notion de « **parcours complexes** » prend forme et nous répondons aux appels de médecins libéraux.

**De Janvier 2019 jusque Juin 2019**, la plateforme téléphonique a répondu à **1 187 appels** :

- **358** appels de professionnels **cliniques / hôpitaux** (29%)
- **323** appels **autres professionnels** (27%)
- **454** appels **patients, familles, aidants** (38%)
- **62** appels **libéraux** (5%)

Pour **problème administratif** : 908

Pour **problème médical** : 150

Pour **problème social** : 138

**Béatrice Gineste**

Infirmière - Coordinatrice de parcours PTA  
*le 02 juillet 2019*



## La méthode M.A.I.A

La méthode **MAIA** (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie) vise à transformer en profondeur l'organisation du système d'aide et de soins.

Pour y parvenir, la MAIA s'articule autour de **3 mécanismes** :

- la Concertation,
- le Guichet intégré
- et le Service de la Gestion de cas.

Depuis 2011, sur le territoire de la MAIA du Valenciennois, l'analyse et la mise en œuvre du service rendu, au niveau de la Table de Concertation Tactique, ont permis aux acteurs du territoire de **remonter les ruptures de parcours identifiées** et de faire **émerger des propositions d'actions**.



Différents groupes de travail ont ainsi été mis en place.

En 2019, les groupes en place portent sur les thématiques suivantes :

- L'articulation **HAD/SSIAD/SAD/IDEL/EMS-APA/SPASAD/Réseaux/CLIC-Relais autonomie**. Les réflexions, des professionnels intéressés pour y travailler, portent sur la réalisation d'un référentiel des métiers et missions permettant d'identifier les bonnes pratiques, les ruptures de parcours et les propositions de levier.

*Suite aux échanges, le groupe de travail va se scinder en 2 sous-groupes : un orienté **SSIAD** et l'autre orienté **SAD**.*

- Les situations/parcours complexes – acteurs de la coordination, réunissant les acteurs de la coordination : Coordinateurs de parcours, Coordinatrices CLIC-Relais autonomie, Infirmière des Réseaux de santé (Réseau Repér'âge et EMERA), le Pôle Autonomie de la DTPAS de Valenciennes, l'équipe de la MAIA du Valenciennois.

**Outre celle de définir la situation/le parcours complexe, la mission confiée porte sur la clarification de l'articulation et la communication interprofessionnelle.**



- Le travail avec les services de justice (services du Procureur et du Juge des tutelles) associant les CLIC-relais autonomie, le réseau Repér'age et l'équipe de la MAIA du Valenciennois.
- Le guichet intégré et les sensibilisations à destination des agents d'accueil à l'échelle des territoires des MAIA du Sambre Avesnois et du Valenciennois.
- La psychogériatrie avec le déploiement des actions (2019-2022) émanant du diagnostic du territoire.

Vous êtes intéressé(e) pour participer à la Table de Concertation Tactique et/ou à un ou plusieurs groupes de travail ?

### **Vous souhaitez plus d'informations ?**

*Vous avez identifié des besoins/des ruptures de parcours ?*

**N'hésitez pas et prenez contact par Email ou téléphone avec Christine DUREUIL, Pilote local MAIA du Valenciennois**  
**([pilotage@maia-valenciennois.fr](mailto:pilotage@maia-valenciennois.fr) - 06 78 35 76 64).**

**Christine Dureuil - Sophie Cheval - Isabelle Leniak - Virginie Trahou**  
Pilote et équipe MAIA  
*le 17 juin 2019*





## L'Equipe Mobile de Psycho Gériatrie (EMPG) ...

Ce début d'année 2019 est marqué par une **dynamique de transition**. En effet la fin de l'expérimentation annonce le début de la pérennisation et l'entrée dans le droit commun du dispositif **EMPG**. Dans ce mouvement et fort de son expérience, l'équipe se voit attribuer de nouvelles missions pour les années à venir : une **tranche d'âge plus importante** (patients de plus de 65 ans) et un **territoire plus grand** (intervention sur le Quercitain). Les moyens alloués à l'équipe sont ajustés à la hausse, le **recrutement d'une personne supplémentaire** dans l'équipe sera à prévoir fin d'année pour continuer de répondre à la demande en constante progression. De plus la poursuite et le renforcement du lien avec les **CMP<sup>(1)</sup>** sera davantage notre leitmotiv pour les années à venir.

L'EMPG continue d'être identifiée comme ressource auprès de nos partenaires et des patients, au regard de la spécificité qu'elle présente : l'appréhension de la souffrance psychique du sujet âgé.

<sup>(1)</sup>CMP : Centre médico-psychologique

**Benjamin Grançon**

Psychologue clinicien EMPG

*le 12 juin 2019*

## L'Equipe Mobile Gériatrique (EMG) ...

*A la suite de l'évaluation du dispositif dans lequel nous étions investis depuis le dernier trimestre 2014,*

De **nouvelles missions et objectifs** nous ont été assignés via une nouvelle feuille de route, éditée au deuxième trimestre 2019.

Ces nouveaux champs d'activités découlent d'une volonté de **développer une équipe mobile gériatrique** « standard » en plus des missions actuelles de conciliation médicamenteuse (passage aux urgences, en chirurgie, diminution des critères d'évaluation),

La nouvelle organisation est en cours d'instauration ainsi que de nouveaux outils (communication, synthèses, outils informatiques ....)

**Remy Lewandowski**

Infirmier de l'EMG

*le 10 juillet 2019*

# L'ESPREAD : Equipe Spécialisée de Prévention, Réadaptation et Education A Domicile

## *L'aventure continue*

Créée en juin 2015 dans le cadre de l'expérimentation PAERPA, l'ESPREAD portée par le SPASAD du CH Le Quesnoy se pérennise et passe dans le droit commun à partir de janvier 2020 avec de nouvelles missions dédié à un public à partir de 60 ans.

## MISSIONS ESPREAD PAERPA :

- Prévenir les conséquences physiques et psychologiques de la chute
- Améliorer les capacités dans les activités de la vie quotidienne

## AXES D' ACTIONS ET OBJECTIFS :

- Développer et proposer le recours à **une expertise pour l'aménagement du domicile**
- Développer et proposer une **réhabilitation à domicile** dans le cadre du risque de chute
- Développer et proposer un **programme éducatif** autour de la chute aussi bien en groupe qu'en individuel

## PUBLIC CIBLE PAERPA

- Personnes âgées de plus **de 75 ans**
- Vivant au domicile
- GIR 1-4 avec évolution 5/6
- Poly pathologies
- Chuteuses ou à haut risque de chute
- Résidant sur le territoire PAERPA

MMS>20

## NOUVELLE MISSIONS

*Objectifs PAERPA/objectifs MND: Fusion*

- Améliorer les capacités du patient dans les activités de la vie quotidienne
- Prévenir les conséquences physiques et psychologiques liées à la chute
- Prévenir les complications du handicap fonctionnel
- Travail en cohésion avec les acteurs du 1er recours et les Travaux en cohésion avec les dispositifs de coordination
- Déployer la réhabilitation à domicile, ajustement et optimisation du nombre de séance/patient



## PUBLIC CIBLE DROIT COMMUN

- Personnes à partir **de 60ans**
- Vivant au domicile
- GIR 2-3-4
- Poly pathologies
- Nouveau public : pathologies neuro-dégénératives : parkinson, SEP et apparentés
- Chuteuses ou à haut risque de chute
- Résidant sur le territoire PAERPA



ZOOM sur le programme  
de réadaptation /  
réhabilitation à domicile

03 27 14 86 72 - 03 27 14 86 57  
espread@ch-lequesnoy.fr

## OBJECTIFS

- Prévenir les conséquences tant physiques que psychologiques de la chute chez le sujet âgé.
- Optimiser les capacités fonctionnelles du patient, dans chacune des activités quotidiennes par rééducation et réadaptation, remise en confiance, aménagements environnementaux et réentrainements en situation réelle de vie;
- Assurer la formation des proches, tant les aidants familiaux que les intervenants et aidants professionnels du domicile;
- Être attentif et contribuer au soulagement de la charge des aidants familiaux

## UNE DURÉE D'INTERVENTION LIMITÉE

Le programme est construit sur quelques semaines en général deux mois à la fréquence moyenne de 2 séances de soins par semaine, soit 15 à 18 séances maximum, à domicile.

**Sidonie Cuvelier**

Infirmière coordinatrice - ESPREAD

le 10 juillet 2019



## FOCUS DISPOSITIF L'APA d'Urgence

A la rencontre du **Docteur JOUBERT** de la Direction Territoriale de Prévention et d'Action Sociale du Valenciennois, nous sommes heureux de vous présenter l'**Allocation Personnalisée à l'Autonomie d'Urgence dite APA U**.

Le dispositif s'adresse aux personnes de plus **de 60 ans** n'ayant pas recours à l'APA de droit commun et étant dans une situation médicale et/ou sociale d'urgence. Le caractère urgent de la situation fait référence à la stricte nécessité d'une aide immédiate [gestes à la personne : toilette, habillage, transfert, élimination, alimentation (aide à l'installation et prise de repas)] et actuellement non prise en charge au domicile.

Ce dispositif d'aide **peut être déclenché au domicile** en cas, par exemple, d'hospitalisation de l'aidant ou dans le cadre d'une **aggravation brutale de l'état de santé de l'utilisateur**. Il peut également être sollicité en cas de sortie d'hospitalisation de l'utilisateur ou dans le cadre d'une hospitalisation à domicile.

Provisoire, l'APA U est **attribuée pour une durée de 2 mois** avec un montant forfaitaire de **868.57€/mois**. Il est vivement recommandé par ailleurs, d'effectuer l'envoi du dossier complet de demande d'APA en même temps que la demande d'APA U afin de faciliter les délais de traitement.

Afin de bénéficier de l'APA, la personne doit être en **GIR 1 à 4** selon la grille **AGGIR**. En cas d'amélioration de l'autonomie de la personne dans les trois mois avec retour à un GIR 5 ou 6, celle-ci relèvera alors de l'**ASH (Accompagnement à la Sortie de l'Hospitalisation)** financée par la **CARSAT**.



## Bon à savoir :

### Documents nécessaires à la demande :

- Formulaire administratif (pour vérification des droits de l'usager et complétude du dossier)
- Formulaire médico-social (pour analyse et décision d'accord ou de refus de la prestation demandée)
- Certificat ou Courrier Médical / Rapport social circonstancié

Une **réponse sous 48h00** en jours ouvrés est apportée à chaque demande.

**L'APA U est maintenue** au-delà des deux mois initiaux si **l'APA de droit commun** se met en place par la suite pour une **continuité de la prise en charge de la perte d'autonomie**

**Les aides octroyées** dans le cadre de l'APA U **ne sont pas remboursées** par l'usager. **L'APA d'urgence s'arrête à la date de notification du rejet de l'APA de droit commun**

Pour toutes demandes d'APA U, le dossier est à faxer au  
**03.20.53.15.73**

**Annabelle Bigny-Bailleul en collaboration  
avec le Docteur Elisabeth Joubert**  
*le 01 juillet 2019*







Bienvenue aux **4 nouveaux arrivants** qui rejoignent l'équipe du GCS Filière Gériatrique.



**Sylvie DANS**

Coordonnatrice de parcours  
PTA



**Claire MAMPAEY**

Ergothérapeute



**Annabelle BIGNY-BAILLEUL**

Coordonnatrice de parcours  
PTA



**Amandine SEMAIL**

Secrétaire Médico-Administrative  
GCS

## Les départs du GCS Filière Gériatrique



**Ryad MAUDARBACCUS**

Stagiaire GCS : Master 2 Coordination  
des Trajectoires de Santé



**Sophie GALOIS**

Infirmière coordinatrice





## Point Ressources Humaines :

Fin de stage Ryad MAUDARBACCUS Master Ingénierie de la Santé - Coordination des Trajectoires de Santé - « Du DAT vers la PTA » : Travail de mémoire avec soutenance prévue en octobre, des restitutions sont prévues, dates communiquées ultérieurement.

Sophie Galois, partie du GCS, a repris ses fonctions d'infirmière coordinatrice au sein de l'EHPAD résidence Dewez CH St-Amand à Mortagne du Nord.

## À vos agendas !

**Le 8 Octobre prochain, l'ARS Hauts de France organise un colloque PAERPA à Lille Grand Palais.**

Des informations supplémentaires vous seront communiquées ultérieurement.



# À BIENTÔT



un numéro unique  
03 27 14 05 28

03 61 10 33 32 - 19 rue des anciens d'AFN  
59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX